

SÉANCE ORDINAIRE 17 MAI 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-ET-UN SOUS LA PRÉSIDENCE MONSIEUR YVES LEGAULT, VICE-PRÉSIDENT. LA SÉANCE EXCEPTIONNELLEMENT TENUE À HUIS CLOS EN VISIOCONFÉRENCE.

Sont présents formant quorum :

Yves Legault, vice-président, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Michel Thorn, délégué substitut, représentant de Saint-Joseph-du-Lac

Était absent :

Louis-Philippe Marineau, président, représentant de Saint-Joseph-du-Lac

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RT 046-05-2021

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 17 MAI 2021

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 17 mai 2021 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 047-05-2021

1.2 MESURE EXCEPTIONNELLE – SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS DE MAI 2021 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE À HUIS CLOS PAR LE BIAIS D'UNE **VISIOCONFÉRENCE**

CONSIDÉRANT QUE dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (coronavirus), le gouvernement du Québec a adopté une directive autorisant le conseil et le comité exécutif ou administratif de toute municipalité, communauté métropolitaine, société de transport en commun ou régie intermunicipale à siéger à huis clos et permettant à leurs membres de prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication, sans nécessairement devoir être présents en personne;

En conséquence,

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu qu'étant donné l'établissement de mesure exceptionnelle dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19, il est attendu que la séance ordinaire du mois de mai 2021 sera tenue à huis clos par le biais d'une visioconférence.



PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 048-05-2021

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2021

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2021. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

ADMINISTRATION

Résolution RT 049-05-2021

3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2021</u>

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Michel Thorn

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 17-05-2021 au montant de 30 202.60 \$.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EXPLOITATION

Résolution RT 050-05-2021

4.1 <u>DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA</u> FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-077-10-2018, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie rapport d'activités mensuel un conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par visioconférence de monsieur Étienne Derderian;

En conséquence.

Il est proposé par monsieur Michel Thorn Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport mensuel du mois d'avril 2021.

Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 051-05-2021

4.2 <u>DÉPÔT DES RAPPORTS DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE</u> TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS DE MARS 2021 ET D'AVRIL 2021

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de monsieur Michel Thorn

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte des rapports de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour le mois de mars et d'avril 2021.



Débits du mois de mars 2021

	Deux- Montagnes	Ste-Marthe-sur- le-Lac	St-Joseph- du-Lac	Pointe- Calumet	Débitmètre station RTDM
Vol. total	471 876	172 285	107 510	8 670	760 341
Répartition	62,06%	22,66%	14,14%	1,14%	
Moy/jr	15 222	5 558	3 468	280	24 527

Débits du mois d'avril 2021

	Deux- Montagnes	Ste-Marthe-sur- le-Lac	St-Joseph- du-Lac	Pointe- Calumet	Débitmètre station RTDM
Vol. total	338 534	98 509	66 802	5 787	509 632
Répartition	66,43%	19,33%	13,11%	1,14%	
Moy/jr	14 675	4 268	2 900	252	22 095

Les rapports sont joints au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

- DÉPÔT DES CORRESPONDANCES
- POINTS À DISCUTER
- LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 052-05-2021

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MAI 2021

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h15.

Yves Legault	Stéphane Giguère
Vice-Président	Secrétaire